

L'interrogative indirecte in situ à la Réunion : elle connaît elle veut quoi

Gudrun Ledegen

► **To cite this version:**

Gudrun Ledegen. L'interrogative indirecte in situ à la Réunion : elle connaît elle veut quoi. L'interrogative indirecte in situ à la Réunion : elle connaît elle veut quoi, Apr 2005, Oxford, Royaume-Uni. pp.177-200. halshs-00292990

HAL Id: halshs-00292990

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00292990>

Submitted on 3 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'INTERROGATIVE INDIRECTE *IN SITU*
A LA REUNION :
ELLE CONNAIT ELLE VEUT QUOI^{1 2}

Ledegen, G., 2007, « L'interrogative indirecte *in situ* à la Réunion : *elle connaît elle veut quoi* », *Le français parlé du 21^{ème} siècle : normes et variations géographiques et sociales*, Actes du Colloque à l'Université d'Oxford (23 et 24 juin 2005), Paris, L'Harmattan, pp. 177-200.

Introduction

On entend très fréquemment à la Réunion des énoncés comme *je sais pas c'est qui ; il faut voir c'est quoi...* Ces interrogatives indirectes *in situ*³ sont ici, à la différence des usages en métropole, peu marquées. C'est ce que montre une petite enquête⁴ que j'ai menée auprès de dix-neuf étudiants : il

¹ Gudrun LEDEGEN, Université de la Réunion – LCF – UMR 8143 du CNRS. Gudrun.Ledegen@univ-reunion.fr

Je voudrais exprimer ici mes sincères remerciements à Cl. Blanche-Benveniste, B. Defrancq, M. Francard et N. Gueunier pour leurs relectures attentives et leurs précieux conseils.

² 'Elle sait ce qu'elle veut', *connaître* étant le terme pour 'savoir' en français régional de la Réunion (Beniamino, 1996, p. 108).

³ Dans l'interrogative *in situ*, le syntagme interrogatif « est à la place qu'occuperait dans une phrase énonciative l'élément dont il joue le rôle » (Grevisse, 1988, p. 634, §383), *in situ* signifiant 'dans le lieu/l'endroit'.

⁴ Les étudiants étaient invités à commenter les exemples a) *elle connaît elle veut quoi*, b) *je sais pas c'est qui*, c) *il faut voir c'est quoi* et d) *il y en a qui savent pas c'est quoi*, en répondant à des questions portant sur leur attestation à la Réunion, les situations où on les utilise
.....

apparaît que, pour ces étudiants, ces énoncés sont fréquemment attestés à la Réunion en situation informelle, dans la bouche de tout le monde mais plus particulièrement chez les jeunes. De fait, j'atteste de multiples exemples auprès de jeunes locuteurs, ce qui montre que la structure est fortement ancrée dans les usages réunionnais⁵.

En m'appuyant sur le grand corpus oral *Valirun* (*Variétés Linguistiques de la Réunion*⁶), je procède à l'étude de cette structure peu traitée dans les analyses de français parlé. Après un tour d'horizon des ouvrages qui mentionnent la structure et des analyses qui en sont proposées, j'examinerai les exemples attestés à la Réunion en m'intéressant aux verbes introducteurs, à la nature du syntagme interrogatif et du prédicat. Ces deux premières parties jetteront une lumière nouvelle sur la subordination et sur cette construction syntaxique méconnue. Dans une troisième partie, je passerai en revue différentes

le plus souvent, les classes d'âge ou classes sociales qui les emploient plus particulièrement, et enfin sur la possible interférence du créole.

⁵ En effet, dans l'étude de Lefebvre et Maisonneuve à Montréal (1982) (cf. plus loin, III.2. *Autres zones d'attestation*), la structure *in situ* s'atteste surtout auprès des jeunes enfants et des adultes ce qui révèle l'influence de la norme scolaire : « Le fait que les 16-18 ans utilisent moins souvent la position *in situ* pour les mots WH [autant en principale qu'en subordonnée] est probablement dû à la plus grande scolarisation de ce groupe par rapport aux autres et ce, plus qu'à l'âge, étant donné que les parents, qui sont plus vieux que les jeunes, utilisent davantage la position *in situ* que les jeunes de 16-18 ans » (1982, p. 193). Les jeunes réunionnais de cette étude sont fortement scolarisés quand on les compare à la génération de leurs parents.

⁶ Il y a 5 ans j'ai posé les jalons de cette base de données orales numérique de la langue française et créole réunionnaise, sous le parrainage de M. Francard et son équipe *Valibel* (Louvain-la-Neuve, Belgique). J'y procède à la sauvegarde d'enregistrements anciens (années 70) et actuels, à leur transcription et à leur analyse, procédant ainsi à l'étude de l'évolution des pratiques linguistiques orales françaises et créoles, ainsi que des différents contacts entre ces deux langues (Ledegen, sous presse a).

hypothèses : s'agirait-il d'une interférence avec le créole réunionnais ? ; d'une survivance d'un trait attesté dans le français des colons du XVII^e siècle – ceux qui sont allés aux Mascareignes et en Amérique venant des mêmes contrées ? ; d'un trait de français « populaire » ? ; d'un régionalisme grammatical ? ; d'un régionalisme de fréquence ? ; d'une restructuration à caractère présumé optimalisant, analysée dans le cadre de la théorie du « français zéro » (Chaudenson *et al.* 1993) ?

I. Tour d'horizon de l'interrogative indirecte *in situ* : s'agit-il d'une subordonnée ?

L'interrogation indirecte *in situ* est rarement attestée et semble marquée comme « populaire » en français métropolitain : ainsi, B. Defrancq (2000) n'en atteste aucun exemple sur le corpus de 500.000 mots de CorpAix du GARS qui était mis à la disposition des chercheurs en 1998. Dans *Le français ordinaire* (1989) et *Le français populaire*⁷ (1993), où F. Gadet répertorie les traits syntaxiques majeurs attestés en français parlé, aucun exemple d'interrogative indirecte *in situ* n'est attesté, mais elle mentionne la structure dans son étude des pratiques linguistiques de jeunes de la banlieue parisienne et note que « l'absence de distinction entre interrogation directe et indirecte [ex. : *il regardait pas c'était qui*] [est répertorié] depuis longtemps » (Conein & Gadet, 1998, p. 110), et appartient aux « traits populaires héréditaires » (1998, p. 121).

En interrogation directe, le syntagme interrogatif peut occuper deux positions (initiale et *in situ*). En revanche, dans le cas d'une interrogation indirecte, il est généralement décrit

⁷ Elle mentionne un exemple *on sait pas c'est qui qui l'a fait* qui s'apparente à l'interrogative indirecte *in situ* qui sera étudiée ici mais s'en distingue aussi dans ce sens où elle présente des similitudes avec l'interrogative indirecte en *est-ce que/qui*. Dans l'étude présentée ici, je laisserai de côté ces exemples-là.

comme ne pouvant occuper que la position initiale. Cette position est donnée comme incompatible avec les propriétés de la structure à enchâssement qui sont :

1. de présenter un élément subordonnant entre la matrice et l'enchâssée et

2. de ne pas permettre d'inversion du sujet clitique.

M. Riegel *et al.* mentionnent de plus pour l'interrogative indirecte l'intonation et la remontée du mot *Qu-* :

« Le caractère subordonné de la proposition est indiqué par ses propriétés structurales internes : absence d'intonation interrogative, impossibilité d'inverser le sujet pronominal (**Je me demande où va-t-il ?*) et de placer le syntagme interrogatif dans une position non initiale (*Pierre va où ?* / **Je me demande Pierre va où ?*) » (1997, p. 475).

De même, la particule *est-ce que* est présentée ne relevant que de l'interrogative directe.

Pourtant, tous les ouvrages que j'ai pu consulter mentionnent ou étudient la structure de l'interrogative indirecte formée avec *est-ce que* : ainsi M. Riegel *et al.* parlent d'un « [alignement de] la structure indirecte sur le modèle de l'interrogation directe indépendante » (1997 : 501). B. Defrancq atteste que « la « particule » [*est-ce que*] est bien installée au cœur même de l'enchâssement » (2000, p. 135). Enfin, C. Blanche-Benveniste classe même cette interrogative indirecte en *est-ce que* parmi « les fautes qui n'en sont plus » (1997a, p. 41).⁸

Il en est de même pour les cas d'inversions en interrogative indirecte qui ont été attestés et remarquablement analysés par P. Cappeau et M. Blasco (1992) : ils montrent qu'en cas de « présence en tête de la construction d'un élément *Qu-* » (1992, p. 18), le sujet postposé peut se réaliser sous la forme clitique

⁸ Il est par ailleurs intéressant de noter que « jusqu'au XVIII^e siècle, *est-ce que* et *c'est que* dans l'interrogation indirecte ont appartenu au bon usage » (Grevisse, 1988, p. 683).

(cf. les exemples sous 8 ci-dessous) ou lexicale (les exemples sous 9) « sans que le statut recteur (a) ou régi (b) de l'énoncé intervienne :

8. a-de quoi sont-ils morts (C44)
b-je me demande vraiment comment peut-on faire une telle annonce (France Inter. 17/09/90. débat)
9. a-comment meurent les jeunes drogués (C74)
b-elle voudrait savoir comment se passent leurs nuits de noces tout ça (C35) » (*loc. cit.*), unifiant ainsi la description de l'interrogative, qu'elle soit directe ou indirecte.

L'étude présentée ici pourrait bien apporter un autre élément de critique de la définition de la subordination car l'interrogative indirecte *in situ* semble bel et bien en constituer une. Même s'il n'y a pas de terme subordonnant qui s'insère entre la principale et la subordonnée, différents critères suprasegmentaux et syntaxiques montrent que l'exemple-type de l'interrogative indirecte *in situ*, *il sait pas c'est quoi*, est à analyser dans le cadre de la subordination :

- Sur le plan suprasegmental, il est à noter qu'aucun élément intonatif ou pausal ne marque une coupure entre *il sait pas* et *c'est quoi* : ces deux éléments présentent une structure intonative identique à celle qu'on aurait pour l'interrogative indirecte en « standard ».

- Pour ce qui est des critères syntaxiques, en suivant l'analyse de C. Blanche-Benveniste (1982) pour la subordination, on peut montrer qu'il s'agit bien dans les cas analysés ici du type de subordonnée « étanche » (1982, pp. 77-81) :

. les deux verbes ont un statut de constructeur : ils construisent leurs sujet et compléments (« éléments de valence ») ;

. « la deuxième construction verbale est une partie de la valence de la première, au même titre qu'un pronom » (1982, p. 105) : comme dans *il sait qu'il part demain*, où « qu'il part demain » peut être mis en équivalence avec un pronom (*il le sait, il sait ça*), « c'est quoi » dans *il sait pas c'est quoi* équivaut

au pronom *le* (*il le sait pas*). Le second verbe est ainsi bien subordonné au premier.

. le premier verbe est un verbe constructeur qui construit ses propres compléments indépendamment du deuxième, et qui prend librement des modalités interrogatives ou négatives (1982, p. 79) : *savez-vous qu'il part demain ? ; on ne savait pas qu'il part demain*. Il en est de même dans *il sait pas c'est quoi ; il sait c'est quoi ; il sait c'est quoi ?*

De plus, comme on le verra plus loin dans l'analyse linguistique, les verbes introducteurs sont des introducteurs classiques de subordination (Riegel 1997).

- Un dernier critère syntaxique concerne l'« équivalence »⁹ entre les différentes variantes : comme dans l'interrogative directe où coexistent, ou plutôt sont en concurrence, les variantes *qu'est-ce ?*, *qu'est-ce que c'est ?* et *c'est quoi ?*¹⁰, l'interrogative indirecte présente les variantes *il sait pas ce que c'est*, *il sait pas qu'est-ce que c'est*, *il sait pas c'est quoi*, ainsi que la structure par inversion (dont je n'ai pas d'attestations dans mes données) : « [Ali Campbell] à qui nous avons demandé en tant qu'auteur de la chanson *Mandela's Day* que ressentait-il » (Cappeau & Blasco, 1992, p. 17).

Tout en considérant l'unique exemple donné par Lefebvre et Maisonneuve (*il y en a qui savent pas c'est quoi*) comme « un cas tout à fait pertinent dont il est difficile de rendre compte dans le cadre de l'enchâssement » (2000, p. 137), B. Defrancq estime qu'il est « fort peu probable que les données citées par Lefebvre et Maisonneuve concernent l'interrogation indirecte telle qu'elle est conçue [dans son étude] » (2000, p. 137). Et faute de pouvoir consulter les corpus de Lefebvre et

⁹ Sans entrer dans le débat sur l'application du concept de variation au domaine de la syntaxe (Gadet, 1997), je considère ici que ces différentes structures coexistent, avec des valeurs sociolinguistiques et pragmatiques différentes et des distributions syntaxiques parfois complémentaires.

¹⁰ Pour ne prendre que les principales structures qui sont examinées ici : l'interrogation par inversion, par *est-ce que* et *in situ*.

Maisonneuve, qui ne sont pas disponibles, il ne prend pas en compte les 16,9% d'interrogations indirectes qui présentent l'élément interrogatif *in situ* et conclut que « la conception classique de l'interrogation indirecte comme une structure à enchâssement » n'est pas à mettre en question. En fait, il se pourrait que ce ne soit pas tant la conception de l'interrogative indirecte comme une structure à enchâssement qui serait à mettre en question, que celle de l'enchâssement même qui serait à assouplir.

II. Analyse linguistique des exemples attestés dans *Valirun*

1. Présentation des corpus

Les corpus, puisés dans le grand corpus *Valirun*, sont, comme dans les groupes de recherche du GARS, DELIC, *Valibel* ..., « a collection of speech recordings which is accessible in computer readable form and which comes with annotation and documentation sufficient to allow re-use of the data »¹¹ (Gibbon *et al.* 1998), et non « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon de langage » (Sinclair 1996, traduit par Habert 1997). Ce choix méthodologique est dicté par la nécessité de prendre en compte l'interaction d'une part, mais aussi les contextes linguistiques larges pour les analyses syntaxiques d'autre part.

Les différents corpus réunis représentent une durée totale de près de 6 heures¹² (environ 135.000 mots). Ils sont de longueur différente, allant de près de deux heures à sept minutes. Quatre

¹¹ Une collection d'enregistrements de parole qui est accessible dans une forme lisible sur ordinateur et qui est accompagnée d'annotations et de documentations suffisantes pour permettre la réutilisation des données (traduction G. Ledegen).

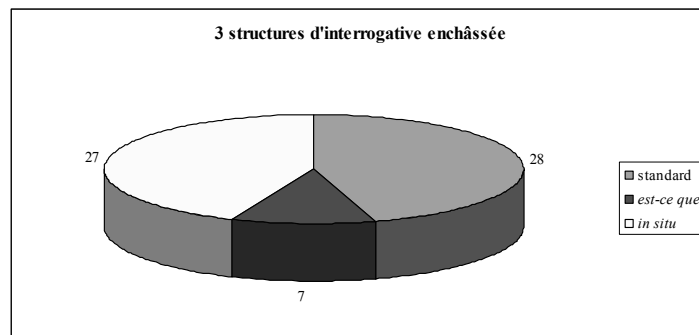
¹² Pris sur le corpus actuel qui réunit près de 15 heures d'enregistrements transcrits.

corpus sont des enregistrements d'émissions radiophoniques – dont trois qui s'adressent spécifiquement aux jeunes – et les sept autres sont des conversations informelles enregistrées par exemple lors d'un trajet en voiture, ou d'un cours sur les mathématiques entre amis. Il est à noter que cinq attestations d'interrogative indirecte *in situ* sont prises sur le vif, dont une au JT.

Il est important de souligner que ne sont réunis ici que les corpus qui contiennent des attestations non standard. De ce fait, celles-ci sont surévaluées dans les chiffres qui vont suivre. Toutefois, les corpus restants contiennent peu d'interrogatives indirectes, et même si le nombre des structures standard serait doublé ou triplé par la prise en compte du corpus actuel dans sa totalité, le nombre de cas non standard resterait toujours fort élevé par rapport aux attestations dans les corpus de métropole.

2. Interrogatives indirectes : état des lieux

Cette restriction étant précisée, je présente ci-dessous la diversité des interrogatives indirectes dans les corpus et le nombre d'attestations pour chaque structure.



Ainsi, on voit clairement que les structures non standard réunies (34) dépassent le nombre de cas standard (28).

3. Examen des exemples¹³

J'ai procédé, pour les trois types de structure, à l'examen des verbes introducteurs, du syntagme interrogatif, et de la nature du prédicat figurant en subordonnée, afin de cerner les particularités de chacune d'entre elles, et plus particulièrement de l'interrogative indirecte *in situ*.

3.1. Verbes introducteurs

Un regard sur les verbes qui introduisent l'interrogative permet de constater que ceux-ci ne se différencient pas selon le type de verbe :

Tableau 1 : Les verbes introducteurs suivant le type de verbe

	stan- dard	%	est-ce que	%	in situ	%
comprendre	0	0,00	0	0,00	1	3,70
connaître ('savoir', cf. note 1)	0	0,00	0	0,00	4	14,81
demander	3	10,71	3	42,86	0	0,00
dire	2	7,14	3	42,86	1	3,70
expliquer	1	3,57	0	0,00	3	11,11
raconter	1	3,57	0	0,00	0	0,00
savoir	19	67,86	1	14,29	16	59,26
se demander	1	3,57	0	0,00	0	0,00
voir	1	3,57	0	0,00	2	7,41
Total	28	100	7	100	27	100

Les neuf verbes introducteurs attestés ici sont répertoriés dans Riegel *et al.* (1997) comme des introducteurs classiques de la subordination, dont les interrogatives indirectes. Remarquons que le verbe *savoir*, qui obtient une fréquence très remarquable, est privilégié dans les structures standard et *in situ*, tandis que (*se*) *demander* ne s'atteste pas dans la structure *in situ* mais bien dans les deux autres (et même pour près de la moitié des cas en

¹³ Dans l'annexe figurent les listes des exemples attestés, regroupés suivant les trois structures (standard, avec *est-ce que* et *in situ*).

ce qui concerne l'interrogative indirecte avec *est-ce que*). Cette distribution quasi complémentaire pourrait être liée au sémantisme des verbes, (*se*) *demander* posant plus clairement le statut d'interrogative que *savoir*.

3.2. Le syntagme interrogatif

La nature du syntagme interrogatif permet clairement de différencier les différentes structures ; cette différenciation est naturellement évidente pour l'interrogative indirecte avec *est-ce que/qui* mais cet examen du syntagme interrogatif permet aussi de cerner les différences entre l'interrogative standard et l'interrogative *in situ*. Le tableau ci-dessous présente les syntagmes interrogatifs attestés dans chaque structure en ordre alphabétique :

Tableau 2 : Nature du syntagme interrogatif suivant le type de structure

	stan- dard	%	<i>est-ce que/i</i>	%	<i>in situ</i>	%
à qui	0	0	0	0,00	1	3,70
à quoi	1	3,57	0	0,00	0	0,00
avec quoi	2	7,14	0	0,00	0	0,00
ce que	11	39,29	0	0,00	0	0,00
ce qu(i)	1	3,57	0	0,00	0	0,00
comment	7	25	0	0,00	0	0,00
dans quoi	1	3,57	0	0,00	0	0,00
de quoi	1	3,57	0	0,00	0	0,00
où	1	3,57	0	0,00	1	3,70
quand	0	0	0	0,00	1	3,70
quel(le)(s) (attribut)	2	7,14	0	0,00	0	0,00
que	0	0	7 ¹⁴	100	0	0,00
qui	1	3,57	0	0,00	7	25,93
quoi	0	0	0	0,00	17	62,96
Total	28	100	7	100	27	100

¹⁴ Dont 6 structures en *qu'est-ce que* et 1 en *qu'est-ce qui*.

On constate que l'interrogative indirecte *in situ* réunit les syntagmes interrogatifs *quoi, qui, où, quand* et *à qui*, les deux premiers formant plus de 88% des attestations. L'interrogative standard de son côté se construit avec *ce que, ce qui, comment, avec quoi, quel, qui, dans quoi, de quoi, à quoi* et *où*.

Ainsi, en dehors de l'unique *à qui*, l'interrogative *in situ* ne s'atteste qu'avec des syntagmes interrogatifs monosyllabiques, tandis que dans l'interrogative standard sont employés presque exclusivement des syntagmes interrogatifs polysyllabiques¹⁵. C'est ce que montre plus clairement le tableau suivant qui regroupe les syntagmes interrogatifs selon leur longueur :

Tableau 3 : Longueur du syntagme interrogatif

syntagme interrogatif à	standard	%	<i>in situ</i>	%
une syllabe	5	17,86	26	96,30
deux syllabes	21	75	1	3,70
trois syllabes	2	7,14	0	0,00
Total	28	100	27	100

Ainsi, le syntagme interrogatif est en moyenne à une syllabe dans l'interrogative *in situ* et à deux syllabes dans l'interrogative standard. Cette distribution semble être liée, pour des raisons de rythme, à la nature du prédicat dans l'interrogative *in situ*, comme nous allons le voir dans le prochain point.

3.3. Nature des prédicats

J'ai employé la mise en grilles (Blanche-Benveniste, 1998) pour dresser la liste des prédicats attestés dans la subordonnée pour la structure *in situ* ; elle révèle une grande unité de l'interrogative indirecte *in situ* :

¹⁵ Sauf dans le cas de *où, qui* et *quel* attribut, ce dernier étant à part pour quantité de raisons (toujours lié à *être*, non post-posable, refuse le clivage... (Blanche-Benveniste 1988) et ne pouvant pas se réaliser *in situ*.

**Figure 1 : Mise en grilles des prédicats
de la structure *in situ***

détachement à gauche	prédicat	mot interrogatif	COI	détachement à droite
	c'est	à qui		
	c'est	où		
	c'est	quand		les soldes
	c'est	qui (4 fois)		
	c'est	qui		le premier
	c'est	qui		m'envoie ça
	c'est	quoi (6 fois)		
	c'est	quoi		des rollers- shoes
	c'est	quoi		la différence entre la longueur et le vecteur
	c'est	quoi		les blogs
	c'est	quoi		mon prénom indien
	c'est	quoi		se prendre un râteau
	c'est	quoi		tu préfères
	c'est	quoi		un son saturé : 2
	c'était	qui		les trois boss de ce soir
le nom	c'est	quoi		
les rollers- shoes	c'est	quoi		
	elle veut	quoi		
	vous	quoi	des filles	
	pensez		et des mecs	

La structure *in situ* présente avant tout le présentatif *c'est* comme prédicat : vingt-cinq fois au présent et une fois à l'imparfait. On n'atteste que deux prédicats non attributifs, avec le verbe *vouloir* et *penser*. L'enquête menée auprès des étudiants révèle que cette structure est ressentie comme peu

habituelle : six étudiants sur dix-neuf – soit près d'un tiers – considèrent que l'exemple a) qui leur était soumis (*elle connaît elle veut quoi*) n'est pas du tout employé à la Réunion. Mais on entend assez fréquemment de tels exemples à la Réunion¹⁶, ce qui souligne le problème habituel des corpus qui ne représentent parfois qu'imparfaitement les pratiques.

Notons que le présentatif *c'est* est accompagné deux fois d'un détachement à gauche, et douze fois d'un détachement à droite (dont 11 nominaux et 1 verbal). Pour l'interrogative directe, C. Blanche-Benveniste (1997b) a montré que l'interrogation *c'est quoi* se combine le plus souvent avec un SN détaché déterminé (*c'est quoi le hayon*) tandis que *qu'est-ce que c'est* se présente surtout avec un SN détaché indéterminé (*qu'est-ce que c'est un moulin*) : parmi les détachements attestés ici on retrouve cette tendance car 8 SN détachés sont déterminés (dont 2 à gauche et 6 à droite) et 3 indéterminés.

Ensuite, notons que le présentatif *c'est* est complété deux fois par un prédicat non introduit par un pronom relatif : *je peux pas savoir c'est qui m'envoie ça* et *je sais pas c'est quoi tu préfères*¹⁷. Cette absence peut être mise en relation avec celle du *que* de complétive qui est très fréquemment attestée en français ordinaire de la Réunion : *ça fait longtemps j'ai pas vu là* (Cafète5, 4, 5) ; *j'ai l'impression ça va casser* (Cafète2, 3, 4)... Et on atteste d'ailleurs aussi à la Réunion, pour l'interrogative directe, des formes comme : *C'est qui ouvre ?* (Tatie), où le pronom relatif est absent.

Dans les données réunies ici, le pronom interrogatif inanimé (c'est-à-dire *que*, mais aussi sa variante morphologique *quoi*) se construit préférentiellement *in situ* avec cette structure à attribut construite avec le présentatif *c'est* ; ainsi, on retrouve la même

¹⁶ Et, semblerait-il, encore plus fréquemment à l'Île Maurice, au vu des réponses données par des étudiants mauriciens dans l'enquête.

¹⁷ Signalons que toutes les transcriptions sont contrôlées par un second transcripteur *a minima* et qu'il n'y a pas de doute sur l'absence du pronom relatif.

tendance que celle attestée pour l'interrogative directe en français parlé : C. Blanche-Benveniste (1997b) a démontré que le pronom interrogatif inanimé occupe rarement la position initiale d'une interrogation lorsqu'il est attribut et, lorsqu'il l'occupe, il est presque obligatoirement accompagné de la particule *est-ce que*. En effet, parmi les interrogatives standard¹⁸ qui se présentent majoritairement avec des sujets personnels (24/26), je n'atteste qu'un seul exemple de structure à attribut avec *c'est* : *elle sait pas ce que que c'est son mari*, où le redoublement de *que* semble marquer une hésitation de la part de la locutrice devant la structure choisie.

Ainsi, l'interrogative indirecte *in situ* se présente comme fortement figée dans la structure à attribut construite avec le présentatif *c'est* + *Qu-* monosyllabique, ce prédicat court se combinant avec les syntagmes interrogatifs courts.

III. Hypothèses explicatives sur l'origine de la structure

On peut invoquer différentes hypothèses pour tenter de cerner l'origine de l'interrogative indirecte *in situ*, toutes en partie valables et toutes complémentaires les unes des autres. La première a trait à la notion de « régionalisme grammatical », la deuxième à une possible survivance du français dialectal et/ou « populaire » des colons, et enfin la troisième traitera de l'explication très fréquemment avancée en zone franco-créolophone, l'interférence avec le créole.

1. Régionalisme grammatical ?

L'interrogative indirecte *in situ* ne peut être considérée comme un régionalisme grammatical car celui-ci est défini

¹⁸ Parmi les interrogatives indirectes en *est-ce que* ne figure aucun exemple de *que* attribut.

comme un « écart géographiquement délimitable » (Tuaille, 1983, pp. 227) :

« Dans *Si j'aurais su, je serais pas venu*, on peut relever deux écarts grammaticaux : le conditionnel après *si* et la négation réduite à *pas*. Cela s'observe partout : ces deux écarts ne sont pas des régionalismes. [...] Si je dis : *Ça, j'y trouve pas beau, j'y achèterai jamais*, je me ferai comprendre, sans doute, de tous les Français, mais ma grammaire paraîtra étrange à tous les Français sauf à ceux de la région située autour de Lyon, Grenoble, Chambéry, Mâcon. [...] Le pronom *y* en fonction d'objet direct neutre [est un] véritable régionalisme, car [il] ne s'observe que dans une aire linguistique délimitable » (Tuaille, 1983, pp. 227-228).

L'interrogative indirecte *in situ* est en effet attestée ailleurs qu'à la Réunion : elle appartient au registre informel en métropole et en Belgique, et est attestée à hauteur de 17% dans une étude menée par C. Lefebvre et H. Maisonneuve au Québec en 1982 ainsi que dans d'autres zones d'attestation (cf. plus loin III.2.).

Il s'avère que les régionalismes grammaticaux sont peu nombreux : G. Tuaille atteste le chiffre de 3%¹⁹ (1983, p. 229). « En effet, dans le français parlé, la plupart des écarts de type morphosyntaxique relèvent du français *populaire* plus que du français régional » (Martin, 1997, p. 61) (je souligne).

Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que l'interrogation indirecte *in situ* fasse partie du français – « populaire » ou « ordinaire » – attesté dans toute zone francophone. Toutefois, la structure se particularise à la Réunion par sa haute fréquence et par sa valeur sociolinguistique non marquée : l'interrogative indirecte *in situ* est en effet employée par beaucoup de locuteurs réunionnais, toutes classes sociales confondues, dans leur registre familier. C'est par ces deux aspects qu'on peut la

¹⁹ P. Martin en totalise « en général moins de 5% dans les enquêtes réalisées » (1997, p. 61).

considérer comme un régionalisme sur le plan grammatical, mais « de fréquence »²⁰ d'une part et « sociolinguistique » d'autre part.

G. Tuailon donne deux raisons qui assurent aux régionalismes grammaticaux un enracinement et une longue survie : d'une part une différence de signification (*je le veux* et *j'y veux* ne signifient pas la même chose) ; d'autre part une simplification de complexités linguistiques du français (*je lui la donne* et *donne-moi-la*, comme *je te la donne* fréquemment attestés ; *j'ai personne vu* comme *j'ai rien vu ...*) (1983, pp. 234-236).

En ce qui concerne le premier point, il ne semble pas y avoir de différence de signification forte²¹ entre *il sait pas c'est quoi* et *il sait pas ce que c'est*. En revanche, pour le second point, l'interrogation indirecte *in situ* simplifie les complexités linguistiques de l'interrogation en français en permettant l'utilisation de la même structure *in situ*, que ce soit en principale ou en subordonnée. Cette structure s'aligne sur l'ordre de la déclarative, illustrant ainsi la tendance à la syntaxe séquentielle (qui, avec celles de la réduction des déclinaisons, et du décumul des formes synthétiques, modèrent l'évolution du français (Guiraud, 1966, p. 46)). De même, H. Frei traite, pour le français « avancé », du « besoin d'invariabilité [qui] demande que la condensation d'une phrase indépendante en une proposition substantive s'effectue avec le minimum de changements dans la forme et la séquence des éléments » (1929,

²⁰ Le « régionalisme de fréquence » est une quatrième catégorie de régionalisme proposée par G. Taverdet (1977, p. 41) à côté des régionalismes lexicaux, grammaticaux et phonétiques : « Dans certaines aires, des éléments du français standard peuvent soit connaître des emplois particulièrement vivants, soit, au contraire, être inconnus (Taverdet cite *guère* comme exemple du premier cas, *faisselle* comme exemple du second) » (Martin, 1997, p. 60). Ainsi, le seul fait remarquable est la modification de la fréquence d'attestation, le sens ni l'emploi ne changeant guère.

²¹ Cf. plus haut *I. Tour d'horizon*.

p. 213)²². Cette même logique est aussi à l'œuvre dans l'interrogative indirecte *in situ*.

Il serait intéressant de retracer l'histoire de la structure pour tracer des parallèles avec celle de la relative, et plus particulièrement celle de la relative à décumul (la « relative de français populaire » décrite par P. Guiraud (1966)), modèle sur lequel la relative en français était en train de s'organiser avant l'intervention des grammairiens classiques au cours de la deuxième moitié du 17^e siècle (Guiraud, 1966, p. 44). Les particularités des autres zones d'attestation de l'interrogative indirecte *in situ* – que nous allons examiner dans le prochain point – semblent en effet montrer que cette structure est attestée depuis fort longtemps.

2. Autres zones d'attestation de l'interrogative indirecte *in situ* : historique du tour

Comme déjà signalé plus haut, l'étude de C. Lefebvre et H. Maisonneuve (1982) sur des corpus de français parlé dans le quartier Centre-Sud de Montréal atteste des exemples d'interrogations indirectes dont le terme interrogatif se trouve *in situ* : *Il y en a qui savent pas c'est quoi* (1982, p. 190). La structure *in situ* forme 16,90% (12/71) de toutes les interrogations indirectes, résultat que B. Defrancq considère comme « spectaculaire quand on sait que l'étude de Coveney (1995) portant sur les interrogations directes attestent seulement 13% de termes interrogatifs *in situ* » (2000, p. 136). Toutefois, les corpus d'A. Coveney étaient peu variés (conversations entre lui-même, enquêteur anglophone, et des interlocuteurs peu familiers) et constitués dans un contexte qui était peut-être peu propice à la production de structures *in situ*. La thèse de V. Quillard (2000), fondée sur des corpus plus « naturels » et

²² Parmi les exemples donnés par Frei figurent des interrogatives indirectes en *est-ce que* : Je me demande est-ce que nous connaîtrons quel que s un (Prein 62) ; Vous ayant déjà écrit au sujet de mon Mari je me demande tout de même ques qu'il ai devenu (APG) (*loc. cit.*).

plus divers, a permis de réviser à la hausse la proportion de structures *in situ* dans l'interrogative directe en français parlé « ordinaire » : elle en atteste effectivement 15,57%. Soit un chiffre proche de celui attesté pour les interrogatives indirectes *in situ* chez C. Lefebvre et H. Maisonneuve, ce dernier restant toujours fort élevé par rapport aux usages métropolitains attestés.

L'emploi de formes interrogatives directes en contexte indirect est aussi attesté en français acadien par L. Péronnet (1995, p. 421) ; elle ne donne toutefois qu'un seul exemple qui me semble s'apparenter aux interrogatives indirectes avec *est-ce que* : *dis-moi qui ce qui parle*. De même, R. Mougeon²³ signale que dans le français en Ontario « *c'est quoi* ou *ce que* sont des variantes mineures et que *qu'est-ce que* (ou sa variante populaire *quos(que)*) est de loin la variante non marquée ». Enfin, la structure est attestée dans le français de Terre Neuve²⁴ et probablement aussi dans les autres français marginaux²⁵ d'Amérique (ex. : français cadien (Neumann & Bollée, 1998), St Pierre et Miquelon (Brasseur, 1997)).

Sachant que les populations qui ont migré vers ces contrées proviennent des mêmes régions que les premiers habitants de la Réunion (Chaudenson *et al.* 1993 ; Bouchard & Tremblay 1995), la structure interrogative en question pourrait donc être une survivance de français dialectal et/ou « populaire ». En effet, R. Chaudenson *et al.* posent que le français a toujours été

²³ Université de York (Toronto), communication personnelle.

²⁴ A. Williams, Université Simon Fraser (Vancouver), communication personnelle.

²⁵ « Ce terme, proposé par Chaudenson (1989), fait référence à une marginalité à la fois géographique et structurelle [...]. Les français marginaux se rencontrent en particulier en Amérique du Nord, essentiellement dans des zones où le français s'est transmis, des siècles durant par voie exclusivement orale, indépendamment de toute superstructure culturelle, le français n'y étant pas transmis par l'école [: la Louisiane, le Missouri, Saint-Barthélemy (Antilles françaises)]. » (Chaudenson, 1997, p. 154)

pratiqué à la Réunion, mais, je le souligne, « par une partie réduite de la population » :

« Il est clair que, pour prendre l'exemple [...] de la Réunion, le français s'est maintenu depuis le début de la colonisation et que donc une partie (variable et généralement réduite) de la population a toujours acquis le français comme langue maternelle, ou, au moins, en situation d'apprentissage quasi simultané (français/créole). » (1993, p. 13)

Toutefois, le fait que les multiples terrains mentionnés ici marquent des différences permet de conclure à une évolution autonome : comme le pose J.-P. Chauveau dans son analyse de la disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne, il s'agit ici de « réarrangements seulement semblables et affectant un point devenu fragile du système linguistique » (1998, p. 117).

Ainsi, cette structure atteste de tendances évolutives générales du français parlé (cf. Chaudenson, Mougeon, Béniak, 1993), et constitue un point de variation intrasystémique. Mais sans doute ne doit-on pas négliger les causes externes d'évolution, comme la variation intersystémique, c'est-à-dire le contact avec le créole.

3. Interférence avec le créole

En zone franco-créolophone s'atteste une tendance générale – auprès des locuteurs bilingues et des enseignants – qui est de considérer toute variation linguistique en français parlé comme une réalisation « fautive » eu égard à la norme du français standard écrit et de l'attribuer à une interférence avec le créole, i.e. « une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact [...] produit[e] inconsciemment » (Hamers, 1997, p. 178) : ainsi, J.-L. Gaillard cite dans son recueil d'*Interférences créole-français* un exemple d'interrogative indirecte avec *est-ce que* : « Ils se demandaient *qu'est-ce qu'ils* pourraient faire pour arrêter la voiture » (1992, p. 29), mais non la structure *in situ*.

Une influence du créole réunionnais est en effet possible pour deux raisons : d'une part, le créole réunionnais basilectal²⁶ qui remonte en effet généralement le syntagme interrogatif en tête peut aussi le laisser *in situ* (Cellier, 1985, p. 121). L'étude de P. Cellier ne mentionne pas les interrogatives indirectes, mais les exemples attestés dans le grand corpus *Valirun* et dans l'enquête menée auprès des étudiants montrent que le syntagme interrogatif y est généralement en tête d'enchâssée mais s'atteste aussi *in situ*. D'autre part, le créole réunionnais présente peu de subordination explicitement marquée (Chaudenson, 1974 : 329 *et sq.*) : ainsi, le « ke » est souvent facultatif dans les complétives et relatives, ou absent dans les circonstancielles (Cellier, 1985, pp. 149-170).

Cette dernière²⁷ interprétation est plausible mais non exclusive : d'une part, la structure est attestée dans d'autres

²⁶ La situation sociolinguistique à l'Île de la Réunion est caractérisée par un *continuum* linguistique (et non comme une séparation nette entre les variétés) : les productions linguistiques créoles se situent entre deux pôles, l'*acrolecte* (la variété la plus proche du pôle défini comme supérieur, dans le cadre de la diglossie, en l'occurrence le français) et le *basilecte* (variété qui présente la divergence maximale par rapport au français). Entre ces deux pôles s'atteste une zone intermédiaire de productions, désignées par *mésolectes* (Chaudenson, 1997) ; enfin, entre le français standard et le créole acrolectal s'atteste le français régional de la Réunion.

²⁷ Il existe une dernière hypothèse, qui a été rapidement abandonnée : étant donné l'expansion du présentatif *c'est* dans le créole acrolectal actuel – son pourcentage d'attestation passant de 70% dans les années 70 à 84% aujourd'hui (Ledegen, sous presse a) –, présentatif qui constitue presque l'unique prédicat attesté dans l'interrogative indirecte *in situ* (cf. plus haut, *Analyse linguistique*), on aurait aussi pu penser à une influence récente (pour la jeune génération) du français « ordinaire », comme cela semble être le cas pour le lexique des jeunes où des termes de français familier sont de plus en plus attestés (Bavoux 2000 ; Ledegen 2002, sous presse b). Toutefois au vu du fort taux d'attestation des interrogatives indirectes *in situ* auprès de toute la population de la Réunion, cette hypothèse semble à abandonner.

régions francophones, où le créole n'est pas présent, comme on vient de le voir. D'autre part, il est difficile de faire la part des choses entre l'interférence et la survivance d'un trait populaire. Ainsi, quand on atteste aujourd'hui un trait du français « populaire », qui a été à l'origine d'une caractéristique du créole, celui-ci peut être interprété de deux façons : il peut s'agir d'une survivance en français qui continue d'être attestée aujourd'hui ; il peut aussi être apparu sous une influence plus récente du créole sur le français appris par la totalité de la population réunionnaise depuis la départementalisation (1946) mais dans les faits surtout depuis les années '60 (Ledegen 2004). L'hypothèse que je suivrai est que les différentes explications exposées ici sont à prendre dans leur ensemble, les facteurs se renforçant dans la situation de contact linguistique qui caractérise la Réunion.

Conclusion

Au vu du fort taux d'attestation de l'interrogative indirecte *in situ*, plus particulièrement dans la population jeune, la structure s'est donc révélée très vivace à la Réunion. Dans la situation sociolinguistique de la Réunion, l'étiquette de « régionalisme » lui conviendrait pour ce qui est de sa fréquence remarquable (« régionalisme de fréquence ») et de sa valeur sociolinguistique (« régionalisme sociolinguistique ») : rappelons que l'interrogative indirecte *in situ* est à la Réunion largement attestée dans un usage « ordinaire » toutes classes sociales confondues. Il s'agit d'une « norme endogène » (Manessy) au sens d'« usage courant admis par l'ensemble des locuteurs comme ordinaire, neutre » (1997, p. 223).

Par ailleurs, l'interrogative indirecte *in situ* s'est montrée figée dans son emploi avec la structure attributive construite avec le présentatif *c'est* et avec des syntagmes interrogatifs monosyllabiques. Elle révèle la tendance à la fixité de l'ordre des mots en subordonnée, comme dans la « relative de français populaire » (Guiraud), et semble interroger la définition de la subordination telle qu'elle est maniée actuellement.

Quand on tente de cerner ses origines, il s'avère difficile de faire la part des choses entre une influence plutôt récente des structures du créole sur le français ou l'évolution « naturelle » du français (historique ou actuel) par un « jeu des processus auto-régulateurs que nulle pression normative n'a contrariés » (Chaudenson, 1997, p. 154). Mon hypothèse est que ces différentes explications doivent être considérées ensemble, d'autant que les facteurs semblent se renforcer dans la situation de contact linguistique qui caractérise la Réunion, expliquant ainsi la fréquence élevée de la structure examinée ici.

Une leçon que l'on semble pouvoir tirer de cette étude à un niveau plus général, et moins directement axé sur le terrain de la Réunion, est que l'interrogative indirecte *in situ* – qui forme, avec la structure en *est-ce que*, la norme objective des jeunes analysés par C. Trimaille (2003) – semble constituer un trait de « grammaire première », évacué par la suite à l'école où est apprise la « grammaire seconde ». Elle semble appartenir à ces constructions « continuellement censurées, et, semble-t-il, continuellement vivaces » (Blanche-Benveniste, 1995, p. 128). Une recherche future, se penchant sur l'évolution historique de l'interrogative indirecte *in situ* d'une part et sur la pratique de cette structure par des enfants avant leur scolarisation, permettra de confirmer cette analyse.

Références bibliographiques

- Bavoux, C., 2000, « Existe-t-il un parler jeune à la Réunion ? Compte-rendu d'une enquête auprès de six groupes d'élèves et d'étudiants », *Études Créoles*, n° XXIII-1, pp. 9-27.
- Blanche-Benveniste, C., 1982, « Examen de la notion de subordination », *Recherches sur le français parlé*, n° 4, pp. 71-115.
- Blanche-Benveniste, C., 1988, « Eléments pour une analyse du mot *quel* », in Blanche-Benveniste, C., Chervel, A. & Gross, M. (Eds), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 59-74.

- Blanche-Benveniste, C., 1990, « Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de EN », *Recherches sur le français parlé*, n° 10, pp. 51-73.
- Blanche-Benveniste, C., 1995, « Quelques faits de syntaxe », in Antoine, G. & Martin, R. (Dir.), *Histoire de la langue française 1914-1945*, Paris, CNRS Editions, pp. 125-147.
- Blanche-Benveniste, C., 1997a, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Gap.
- Blanche-Benveniste, C., 1997b, « A propos de *Qu'est-ce que c'est et C'est quoi ...* », *Recherches sur le français parlé*, n° 14, pp. 127-146.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. & van den Eynde, K., 1991, *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- Blasco, M. & Cappeau, P., 1992, « Sujet postposé et double marquage », *Recherches sur le français parlé*, n° 11, p. 11-30.
- Bouchard, G. & Tremblay, M., 1995, « Le peuplement francophone au Canada : survol historique et géographique (17^e-20^e siècle) », in Gauthier, P. & Lavoie, T. (Dir.), *Français de France et Français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Université Lyon III, Centre d'Etudes Linguistiques Jacques Goudet, Série « Dialectologie 3 », pp. 309-344.
- Brasseur, P., 1997, « Créoles à base lexicale française et français marginaux d'Amérique du Nord : quelques points de comparaison », in Hazaël-Massieux, M.-C. & Robillard, D. de, (Eds), *Contacts de langues, contacts de cultures, créolisation*, Paris, L'Harmattan.
- Carayol, M., 1977, *Le français parlé à la Réunion. Phonétique et phonologie*, Paris, Champion.
- Cellier, P., 1985, *Comparaison syntaxique du créole réunionnais et du français*, Publications de l'Université de la Réunion.
- Chaudenson, R., 1989, *Créoles et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan.
- Chaudenson, R., 1997, « Acrolecte », « Basilecte », « Continuum », « Français marginaux », « Mésolecte », in Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, pp. 19-20, 60, 100-101, 154, 210.

- Chaudenson, R., Mougeon, R. & Béniak, E., 1993, *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier-Erudition – ACCT, Coll. « Langues et développement ».
- Chauveau, J.-P., 1998, « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », in Brasseur, P., (Ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Centre d'Etudes Canadiennes d'Avignon et du Vaucluse, pp. 105-119.
- Conein, B. & Gadet, F., 1998, « Le « français populaire » de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in Androutsopoulos, J. K. & Scholz, A. (éds), *Langue des jeunes*, Paris, Peter Lang, pp. 105-123.
- Coveney, A., 1995, « The use of the QU-final interrogative structure in spoken French », *Journal of French Language Studies*, n° 5, pp. 143-171.
- Defrancq, B., 2000, « Un aspect de la subordination en français parlé : l'interrogation indirecte », *Etudes Romanes*, n° 47, pp. 131-141.
- Fioux, P., 1999, *L'école à l'île de la Réunion entre les deux guerres*, Paris, Karthala.
- Foulet, L., 1921, « Comment ont évolué les formes de l'interrogation », *Romania*, n° 47, pp. 243-384.
- Frei, H., 1929, *La Grammaire des fautes*, Genève, Slatkine Reprints, 1971.
- Gadet, F., 1989, *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- Gadet, F., 1993, *Le français populaire*, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- Gadet, F., 1997, « La variation, plus qu'un écume », *Langue française*, n° 115, pp. 5-18.
- Gaillard, J.-L., 1992, *Interférences créole-français dans les tests d'élèves de 6^{ème}*, CRDP Réunion.
- Grevisse, M. 1988, 12^e édition, *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris, Duculot.
- Guiraud, P., 1966, « Le système du relatif en français populaire », *Langages*, n° 3, pp. 40-48.
- Hamers, J. F., 1997, « Interférence », in Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, p. 178.

- Ledegen, G., 2002, « Les « parlars jeunes » à la Réunion : i totoch sérieux », *VEI Enjeux*, n° 130, 'Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs', pp. 133-149.
- Ledegen, G., 2004, « Transformations de la société réunionnaise, évolutions sociolinguistiques et médias légitimant les pratiques linguistiques « ordinaires » », in Klaeger, S. & Müller, M. (éds.): *Medien und kollektive Identitätsbildung. Ergebnisse des 3. Franko-Romanistenkongresses, Aachen 26.-29. September 2002*. Wien: Edition Praesens, pp. 112-128.
- Ledegen, G., sous presse a, « Prédicats « flottants » entre le créole acrolectal et le français à la Réunion », in Chamoreau, C. & Goury, L. (Eds), *Systèmes prédictifs des langues en contact*.
- Ledegen, G., sous presse b, « L'évolution générationnelle des pratiques linguistiques mélangées : éclairage sur les « parlars jeunes » réunionnais », in Ledegen, G. (Ed.), *Parlars jeunes et normes endogènes, Actes de la 8^e Table Ronde du Moufia*, 4-5 avril 2005, St Denis de la Réunion.
- Ledegen, G. & Canut, C., 1998, « *Après que...* ou la fluctuation des modes en français parlé », *Langage et Société*, n° 85, pp. 25-53.
- Ledegen, G., & Quillard, V., 2001, « Quelle référence pour l'interrogation ? Réponses syntaxiques et pragmatiques », dans M. Francard, en collaboration avec R. Wilmet & G. Géron (Eds), *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n° 27.1, Actes du colloque « Le français de référence », 4-5 novembre 1999, pp. 297-312.
- Lefebvre, C. & Maisonneuve, H., 1982, « La compétence des adolescents du Centre-Sud : les structures complexes », in Lefebvre, C. (Ed.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, Tome 1, Québec, Office de la langue française, pp. 171-206.
- Manessy, G., 1997, « Normes endogènes » in Moreau, M.-L. (Ed.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, pp. 223-225.
- Martin, J.-B., 1997, « Le français régional. La variation diatopique du français de France », *Le français moderne*, LXV, n° 1, pp. 55-69.
- Muller, C., 1996, *La subordination en français*, Paris, Colin.

- Neumann-Holzschuh, I. & Bollée, A., 1998, « Français marginaux et créoles », in Brasseur, P., (Ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Centre d'Etudes Canadiennes d'Avignon et du Vaucluse, pp. 181-203.
- Péronnet, L., 1995, « Le français acadien », in Gauthier, P. & Lavoie, T. (Dir.), *Français de France et Français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Université Lyon III, Centre d'Etudes Linguistiques Jacques Goudet, Série « Dialectologie 3 », pp. 399-439.
- Quillard, V., 2000, *Interroger en français parlé. Etudes syntaxique, pragmatique et sociolinguistique*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Tours.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Taverdet, G. & Straka, G., 1977, *Les français régionaux*, Actes du Colloque de Dijon de 1976, Paris, Klincksieck.
- Trimaille, C., 2003, *Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Grenoble.
- Tuaille, G., 1983, « Régionalismes grammaticaux », *Recherches sur le français parlé*, n° 5, pp. 227-239.

Annexes : Exemples références des trois structures interrogatives²⁸

Interrogative indirecte *in situ* :

1. S : je sais plus le nom le nom c'est quoi (Voiture, 11, 4)
2. M : ça m'aurait évité de raconter c'est quoi le blog (Cafète, 24, 14)
3. S : hé non tu connais c'est quoi les blogs (Cafète, 21, 6)
4. S : ah tu as déjà entendu mais tu sais pas c'est quoi (Cafète, 25, 4)
5. E : ah je comprends plus trop c'est quand les soldes (Cafète, 17, 14)

²⁸ Les conventions de transcription sont celles du GARS (Blanche-Benveniste, 1997).

6. Animateur : bon je je sais pas c'est quoi son problème (MyNRJ2, 8, 3)
7. L5 : j'irais voir un canon et je verrai c'est quoi se prendre un râteau (LoftNRJ²⁹, 12, 4)
8. LN : ouais ben en fait je voulais savoir / euh: ben comme c'est le thème de My NRJ / ben j(e) voulais savoir en fait euh: ben vous pensez quoi euh: des filles et des mecs quoi // du loft et tout ça (LoftNRJ, 78, 19-21)
9. L3 : mais explique encore (bien, en clair) c'est quoi la différence entre la longueur et le vecteur/ (Cours de calcul, 7, 9-10)
10. L3 : tu sais c'est quoi mon prénom indien (Zartis, 18, 16)
11. L2 : tu sais c'est quoi un son saturé (Le son, 1, 13)
12. L2 : mais je te dis c'est quoi un son saturé (Le son, 2, 1-2)
13. Animateur : oui mais / encore une fois / envoie-moi ton nom en même temps / sinon je peux pas savoir c'est qui m'envoie ça / cette superbe blague-là / (Radio Contact, 3, 8-10)
14. Animateur : ah ben ouais: je sais pas c'est qui (Radio Contact, 11, 11-13)
15. Animateur : mais quand même / histoire de savoir c'était qui les trois boss de ce soir: / (Radio Contact, 18, 4-6)
16. Animateur : je sais c'est qui le premier (Radio Contact, 18, 11-13)
17. ça dépend: / il faut voir c'est quoi (Djembé5, 2, 1)
18. Animateur : oui: / alors / je t'explique c'est quoi / tu sais c'est quoi des rollers-shoes (KréolFM1, 1, 9-10)
19. Animateur : tu sais c'est quoi (KréolFM1, 1, 12)
20. Animateur : alors je t'explique c'est quoi (KréolFM1, 1, 14)
21. Animateur : pour ceux qui connaissent pas / également / les rollers-shoes / c'est quoi (Kréol FM1, 1, 16)
22. elle connaît elle veut quoi (Tata)
23. peut-être elle connaît c'est où (Tata)
24. je sais pas c'est qui Pouki (Tata)
25. je sais pas c'est qui (médecin)
26. on sait pas c'est à qui (institutrice de maternelle)
27. on sait pas c'est quoi (RFO, JT, vendredi 10/09/04, 19:20, Pompier)

²⁹ Il s'agit d'un Loft radiophonique, inspiré du Loft télévisé, qui s'est déroulé sur NRJ Réunion durant les mois de novembre et de décembre 2001.

Interrogative indirecte standard :

1. Animateur : tu sais avec quoi tu joues au rugby toi (Radio Contact, 5, 12)
2. Animateur : non tu veux vraiment savoir avec quoi tu joues au rugby non (Radio Contact, 5, 13)
3. Animateur : ben maintenant pour savoir comment tu vas faire: pour récupérer / (musique) / ton CD (Radio Contact, 18, 15-16)
4. Animateur : tu sais ce que tu devrais faire tu devrais changer de mec (MyNRJ2, 8, 4)
5. Animateur : ben attend tu sais pas ce que tu veux à la fin non plus (MyNRJ2, 8, 6)
6. Animateur : ouais mais pff tu sais ce qu'on dit hein un de perdu etcetera etcetera (MyNRJ2, 8, 8)
7. Auditrice1 : il appelait souvent souvent le soir la journée pour savoir où j'étais et tout (MyNRJ4, 3, 6-7)
8. Animateur : pour savoir ce qu'il en est (MyNRJ4, 7, 14)
9. Auditrice2 : tu peux pas savoir ce que j'endure là (MyNRJ7, 9, 11-12)
10. Auditrice3 : ouais ben euh tu sais bien de quoi je parle (MyNRJ8, 3, 2)
11. Auditrice3 : ouais et ben je sais pas moi // euh ce que tu veux (MyNRJ8, 4, 1)
12. Animateur : on t'a raconté comment naissaient les enfants (MyNRJ10, 2, 13)
13. Animateur : non mais bon c'est bon / tu veux pas me dire ce qu'est bon (MyNRJ10, 5, 13)
14. Auditeur1 : avec ma mère je peux savoir ce que les femmes elles veulent vraiment (MyNRJ11, 4, 14-15)
15. Animateur : dis-nous vite ce que tu as ce que tu as à me à me dire (MyNRJ13, 3, 7)
16. Auditrice4 : je sais pas comment je fais (MyNRJ14, 4)
17. Animateur : tu sais pas comment tu fais (MyNRJ14, 4, 15)
18. Animateur : je vais t'expliquer comment ça se passe / OK (Kréol FM2, 2, 10-11)
19. L5 : mais en fait je sais pas encore dans quoi je cherche (LoftNRJ, 17, 13)
20. Animateur : tu vois ce que je veux dire (LoftNRJ, 26, 28-29)
21. Animateur : on va pas lui demander ce qu'il aime (LoftNRJ, 46, 6)
22. LD : et: euh: je voudrais savoir quelles sont les qualités salut / quelles sont les qualités que doivent avoir un mec qui aimerait sortir avec elles (LoftNRJ, 85, 8-9)

23. L5 : on se demande à quoi ils pensent en préparant l'émission à NRJ quand même (LoftNRJ, 116, 18)
24. Animateur : je me demande bien qui a pu écrire le scénario ce soir / ouais (LoftNRJ, 117, 23)
25. L3 : tu sais comment j'appelle ça moi un grand requin (LoftNRJ, 179, 11)
26. Animateur : je te demande / quelle est la tâche ménagère que déteste Lucie par exemple (LoftNRJ, 218, 1)
27. L1 : non mais c'est vrai qu'elle sait pas ce que c'est son mari (Gotika, 2, 11)
28. L2 : de toute façon tu sais comment ils sont (Sully, 2, 10)

Interrogative indirecte avec *est-ce que* :

1. Auditeur1 : me dire ce qu'est-ce que moi je dois faire (MyNRJ11, 3, 10)
2. Auditrice1 : alors je me demande qu'est-ce qui se passe (MyNRJ4, 4, 14)
3. Auditrice1 : donc je me demande / qu'est-ce qui se passe (MyNRJ4, 5, 9)
4. Auditeur1 : si mais ma mère elle / elle va pouvoir me dire qu'est-ce que mon vieux lui apporte pas (MyNRJ11, 3, 7-8)
5. Animateur : ben je sais pas dis-nous qu'est-ce que qu'est-ce que vous allez faire (MyNRJ13, 4, 5)
6. L2 : déjà ce qu'il faudrait poser comme question c'est est-ce que Sul- est-ce que Sully sait quel euh qu'est-ce que Christian fait exactement comme boulot hum hum (Sully, 14, 3-4)
7. Animateur : alors je vais commencer par te demander *qu'est-ce que* tu aimes le plus au monde (LoftNRJ, 37, 7-8)